

## Des transports spécifiques

### ► Une allocation dédiée pour les élèves hors réseau Transports64

S'il n'existe aucun transport à proximité de votre domicile, vous pouvez prétendre à une aide forfaitaire. Celle-ci sera versée sur votre compte en trois fois, à trimestre échu. Elle est valable par famille et non par enfant, pour des enfants effectuant le même trajet.

### ► Un appui aux élèves demi-pensionnaires

Lorsqu'aucune solution de transport n'est proposée, les élèves demi-pensionnaires peuvent utiliser les services SNCF aux mêmes tarifs que les autres élèves. Ils doivent alors s'inscrire sur le site.

**Critères d'éligibilité,  
démarches à suivre et  
formulaire à télécharger sur  
[transports.nouvelle-aquitaine.fr](http://transports.nouvelle-aquitaine.fr)**

## Une inscription facilitée

### Sur le web, en quelques clics

L'inscription au service de transport scolaire peut se faire directement, sur **[transports.nouvelle-aquitaine.fr](http://transports.nouvelle-aquitaine.fr)**

Sur le site, vous aurez la possibilité de payer votre abonnement de transport scolaire par carte bancaire, ou encore de faire une demande de duplicata de carte, de télécharger tous les formulaires utiles, de consulter les horaires...

### Au sein du point d'information

- Les fiches d'inscription sont disponibles dans le point d'information du Transports64 (voir contact ci-après).

#### POINT D'INSCRIPTION

**Région Nouvelle-Aquitaine**  
Site de Pau  
Service Transports scolaires  
39, rue Gensemin - 64140 BILLERE



#### Astuce

**Pensez à nous communiquer votre numéro de portable, lors de l'inscription de votre enfant.**

En cas d'intempéries et de non réalisation d'un service, vous recevrez un SMS !



**transports64**

La Région vous transporte

TRANSPORTS SCOLAIRES

En Pyrénées-Atlantiques



# GUIDE PRATIQUE RENTREE SCOLAIRE 2018-2019

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2017, la Région Nouvelle-Aquitaine assure la gestion du transport interurbain et scolaire\* sur l'ensemble du territoire. 225 000 élèves, de la maternelle au lycée, sont ainsi transportés quotidiennement sur les quelque 6500 circuits scolaires de la région.

**Première demande ou renouvellement : l'inscription est obligatoire.**

Vous pourrez vous inscrire en ligne et retrouver toutes les informations pratiques sur **[transports.nouvelle-aquitaine.fr](http://transports.nouvelle-aquitaine.fr)**

\* Hors transport des élèves en situation de handicap qui reste de la compétence des Départements.



**transports64**

La Région vous transporte

## LA TARIFICATION

Quel est le tarif pour l'utilisation du service Transports64 scolaires à partir de la rentrée 2018 ?

### MON ENFANT EST DEMI-PENSIONNAIRE

Tarif de base	<b>100 €</b>	pour le 1 <sup>er</sup> enfant
	<b>80 €</b>	pour le 2 <sup>ème</sup> enfant
	<b>0 €</b>	pour le 3 <sup>ème</sup> enfant transporté, et au-delà
Tarif majoré	<b>180 €</b>	par enfant

### MON ENFANT EST INTERNE

Tarif de base	<b>40 €</b>
Tarif majoré	<b>60 €</b>

Ces coûts sont forfaitaires, pour l'année scolaire, quelle que soit l'utilisation du service.

### Quelles sont les conditions d'application du tarif de base et du tarif majoré ?

#### Tarif de base :

- Élève scolarisé dans son établissement de secteur dans le public ou l'établissement privé le plus proche ;
- Élève âgé de plus de 4 ans ;
- Élève domicilié à plus de 1,5 km de son établissement, dans le primaire, et plus de 2 km dans le secondaire.

#### Tarif majoré :

- Élève scolarisé dans un autre établissement ;
- Élève domicilié à moins de 1,5 km de son établissement, dans le primaire, ou moins de 2 km dans le secondaire.

Si mon enfant suit des options particulières, je le signale lors de l'inscription pour que le service puisse étudier son dossier.

### Comment peut-on payer cet abonnement ?

- soit :
- par carte bancaire en 1 ou 4 fois au moment de l'inscription
  - par chèque à l'ordre « Régie des transports scolaires 64 » envoyé à l'adresse indiquée au recto de ce document
  - en espèces dans les locaux du point d'inscription

### Quel(s) service(s) peut-on utiliser avec un abonnement scolaire ?

- 1 aller-retour par jour sur Transports64 scolaires, si mon enfant est demi-pensionnaire ;
- 1 aller-retour par semaine sur Transports64 scolaires, si mon enfant est interne.

### Est-ce que mon enfant pourra utiliser les lignes régulières du réseau Transports64 interurbain avec son abonnement scolaire ?

Non, cet abonnement ne donnera accès qu'aux services de transport scolaire pour lesquels votre enfant est inscrit. Mais si votre enfant souhaite utiliser aussi les lignes régulières, il pourra charger le(s) forfait(s) qui l'intéresse(nt), sur sa carte Transports64 scolaires.

## Que faire avec la carte de Transports64 scolaires ?



- La carte est nominative.
- Elle vous sera envoyée à domicile après paiement.
- Elle doit être validée à chaque montée dans le véhicule.

RÉGION  
**Nouvelle-Aquitaine**



## La Région Nouvelle-Aquitaine, partenaire de la rentrée scolaire des lycéens

- ▶ Le soutien scolaire gratuit au 05 57 57 50 00
- ▶ L'aide aux dépenses liées à la rentrée
- ▶ L'aide au premier équipement professionnel
- ▶ L'aide au passage de permis de conduire
- ▶ L'aide au logement

Pour plus d'informations sur ces aides régionales, rendez-vous sur : [jeunes.nouvelle-aquitaine.fr](http://jeunes.nouvelle-aquitaine.fr)